

Formation Professionnelle « Réussir le contrôle de ventilation RE 2020 »

Public visé : Dirigeant, Artisan, chargé d'affaire, conducteur de travaux

Pré-requis :

Expérience professionnelle en ventilation

Objectifs :

- Connaître les points de contrôle des systèmes de ventilation dans le cadre de la réglementation RE2020
- Réaliser un autocontrôle de son installation et les mesures aux bouches de ventilation

Programme :

1. Le contrôle et l'attestation de conformité de la ventilation à la réglementation RE2020

- 1.1 Qui peut faire le contrôle ? avec quelle qualification ?
- 1.2 Quand et comment est réalisé le contrôle ?

2. Le protocole de vérification de la ventilation et ses exigences

- 2.1 les textes réglementaires concernant la pose des ventilations simple flux et double flux
- 2.2 les 3 étapes du contrôle et les exigences associées : préinspections, vérifications fonctionnelles, mesures aux bouches
- 2.3 les règles d'échantillonnage

3. La pré-inspection : éléments à fournir à contrôleur

- 3.1 L'étude de dimensionnement : exigences et exemple en simple flux/double flux
- 3.2 Le plan de ventilation : exigences et exemple en simple flux/double flux

4. Les contrôles fonctionnels sur la pose des systèmes de ventilation

- 4.1 les exigences concernant le caisson de ventilation : position, pose, accès, rejet, prise d'air... Bonnes pratiques et analyse de défauts de mise en œuvre.
- 4.2 le réseau de ventilation, les bouches d'extraction et les bouches de soufflage (VMC double flux) ou entrées d'air (VMC simple flux). Bonnes pratiques et analyse de défauts de mise en œuvre.

5. Les mesures aux bouches de ventilation

- 4.1 le matériel nécessaire pour réaliser les mesures en autocontrôle
- 4.2 les mesures à réaliser en fonction du type de bouche
- 4.3 les exigences et la réalisation des mesures : exercice de prise de mesures sur la plateforme pédagogique

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint.
- Exercices / mise en situation

Moyens d'évaluation :

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leur connaissance sous la forme d'un QCM en fin de formation.

Moyens Techniques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Plateforme pédagogique
- Espace de documentation sur les équipements.

Formateur :

Martial CHEVALIER : formateur praxibat ventilation

Olivier RASSAT : opérateur de contrôle « vérification et mesures des systèmes de ventilation »
qualifié QUALIBAT 8741

Informations pratiques :

Lieu *: Centre de formation TY eco²-Zone Artisanale de la Touche-35890 BOURG DES COMPTES
Ou
selon programmation

Durée : 7 h (1 jour)

Tarifs : 350€ HT et 420€ TTC

* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.